

FICHE TECHNIQUE

Adhesive · Adhésif

AD-844TM

Adhésif à base d'uréthane
Pour tous les types de planchers

DESCRIPTION

AD-844 est un adhésif uréthane durcissant à l'humidité fait de solide à 100 %, procurant une adhérence supérieure ainsi que la protection des revêtements de bois des émissions de vapeur d'eau provenant des dalles de béton, en une seule application.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Enduit pare-vapeur, atténuation sonore et système d'encollage dans un seul produit
- Formulation à 100 % de solides; aucun solvant ajouté
- Utilise des matières premières rapidement renouvelables
- Excellente prise initiale pour maintenir les planches en place durant l'installation
- Formule très peu odorante avec teneur négligeable en COV
- Adaptateur fixable sur la truelle lors d'une installation où il faut contrôler l'humidité, fourni et localisé à l'intérieur du seau sous le couvercle
- Approuvé pour l'utilisation avec tous les types de planches / petites longueurs de bois franc et exotique ; parquet ; revêtement de bambou* ; bois imprégné d'acrylique et planche de stratifié ; sous-finition de liège ; et tous les formats de revêtement de bois d'ingénierie
- Approuvé pour l'utilisation avec les carreaux de céramique et la pierre dans des installations combinées avec des revêtements de bois
- Propriétés antimicrobiennes intégrées pour la protection du produit à l'état humide ou sec.

* Consulter les Ventes Internes de Finitec Canada pour obtenir les recommandations relatives au bambou.

AIRES D'UTILISATION

- **Résidentielles à l'intérieur :**
immeubles locatifs, condominiums, résidences
- **Commerciales à l'intérieur :**
immeubles à bureaux, chambres d'hôtels et corridors, aires de salles à manger de restaurants
- **Commerciales pour usage intense, à l'intérieur :**
halls d'entrée d'hôtels, centres de congrès, aéroports, grands magasins
- **Institutionnelles à l'intérieur :**
hôpitaux, écoles, universités, bibliothèques, édifices gouvernementaux

RESTRICTIONS

- Ne pas installer sur les supports contenant de l'amiante
- Pour les installations intérieures seulement.
- Ne pas appliquer sur des résidus d'adhésif ni sur des résidus de colle noire.
- Ne pas installer dans des endroits non recommandés par le fabricant du revêtement de bois.
- Ne pas installer comme adhésif lorsque le taux d'émission de vapeur d'eau du béton excède 1,36 kg par 92,9 m² (3 lb par 1 000 pi²) / 24 heures selon le test au chlorure de calcium anhydre (ASTM F1869). Pour les taux d'émission de vapeur d'eau situés entre 1,36 et 6,80 kg / 92,9 m² (3 et 15 lb par 1 000 pi²) / 24 heures, installer selon la Méthode de contrôle de l'humidité (voir la section « Application du produit » ci-dessous pour le contrôle de l'humidité).
- Ne pas installer comme adhésif lorsque l'humidité relative (HR) de la dalle de béton excède 75 % (selon ASTM F2170). Pour une HR située entre 75 % et 85 %, installer selon la Méthode de contrôle de l'humidité.
- Utiliser seulement lorsque la température du support se situe entre 10°C et 32°C (50°F et 90°F), ou lorsque l'humidité relative ambiante se situe entre 20 % et 80 %.
- Ne pas utiliser comme matériau de nivellement, de ragréage ou de réparation du sous-plancher.

CRÉDITS LEED CANADA-NC

Favorise l'obtention de crédit LEED dans ces catégories

Matériaux et Ressources

MRC 5 : Matériaux régionaux

MRC 6 : Matériaux rapidement renouvelables

Qualités des environnements intérieurs

QElc 4.1 : Matériaux à faibles émissions – Adhésifs et matériaux d'étanchéité

150, Léon-Vachon, Saint-Lambert-de-Lauzon
(Québec) Canada, G0S 2W0
Tél. : (418) 889-9910 - Sans frais : 1-888-838-4449
Fax : (418) 889-9915 - info@finitec-inc.com

**FINITEC**
CANADA
www.finitec-inc.com

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Tous les supports doivent être structurellement sains, secs, solides et stables.
- Les supports doivent être propres et exempts de poussières, saletés, huile, graisse, peinture, agents de mûrissement, scellants pour béton, revêtements de surface ou particules qui se détachent, vieux résidus d'adhésifs, et de toute substance ou condition susceptible d'empêcher ou de réduire l'adhérence.
- Les supports doivent être plats dans une tolérance sur le plan de 4,5 mm sur 3 mètres (3/16" sur 10 pi). (Se référer aux directives du fabricant du revêtement de bois.)
- Le béton, les sous-finitions et produits de ragréage cimentaires doivent être entièrement mûris et exempts de problèmes de pression hydrostatique ou d'humidité.
- Utiliser les tests au chlorure de calcium anhydre afin de déterminer le taux d'émission de vapeur d'eau selon l'ASTM F1869 ou effectuer des tests d'humidité avec un humidimètre afin de déterminer l'HR selon l'ASTM F2170.
- Les dalles de béton dont le taux d'émission de vapeur d'eau et l'HR excèdent respectivement 6,80 kg (15 lb) ou 85 % doivent être traitées avec un produit de réduction de vapeur d'eau autre que AD-844.
- Employer un humidimètre pour vérifier l'HR du revêtement de bois, de la surface du support et de la superficie intégrale du chantier. (Se référer aux directives du fabricant du revêtement de bois.)
- En cas d'incertitude, faire un test d'adhérence.

MÉLANGE

- Prêt à l'emploi, aucun mélange nécessaire

Remarque : Choisir tout l'équipement de sécurité approprié avant l'utilisation. Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique (MSDS) sur le site www.finitec-inc.com ou téléphonez au service à la clientèle au 1-888-838-4449.

SUPPORTS APPROPRIÉS

A. MÉTHODE D'ENCOLLAGE DIRECT

- Contreplaqué de type extérieur et autres sous-finitions de bois approuvées (selon les recommandations du fabricant du revêtement de sol)
- Béton et terrazzo de ciment adéquatement préparés
- Carreaux de céramique existants adéquatement préparés
- Composés de ragréage et sous-finitions autolissantes cimentaires
- Sous-finitions de gypse adéquatement préparées et apprêtées qui satisfont aux exigences de la norme ASTM F2419 relative à la résistance à la compression
- Systèmes de chauffage par rayonnement adéquatement installés

B. MÉTHODE DE CONTRÔLE DE L'HUMIDITÉ

- Béton et terrazzo de ciment adéquatement préparés
- Carreaux de céramique existants adéquatement préparés
- Composés de ragréage cimentaires approuvés pour l'extérieur

Notes: Toujours lire attentivement les instructions du fabricant afin de s'assurer de la compatibilité des produits utilisés.

APPLICATION

A. Méthode d'encollage direct

1. Lire et comprendre toutes les directives attentivement avant de procéder à l'installation.
2. Choisir la truelle à encoches appropriée au type de plancher installé (voir la section « Pouvoir couvrant »).
3. Étendre l'adhésif uniformément sur le support, en maintenant la truelle à un angle de 45° avec la surface.
4. Appliquer seulement la quantité qui peut être installée en 45 minutes.
5. Installer le revêtement ou la membrane en respectant les recommandations du fabricant.
6. Vérifier périodiquement que le transfert d'adhésif à l'endos se fait bien en soulevant le revêtement ou la membrane (minimum 95 % de la surface).
7. Passer un rouleau de 75 à 100 lbs sur la longueur et la largeur de la surface du plancher, à moins d'avis contraire du fabricant du revêtement de bois ou de membrane.
8. L'installation du couvre-sol peut se faire immédiatement après la pose de la membrane.
9. Protéger l'installation de la circulation légère pendant au moins 12 heures, la circulation intense au moins 24 heures.

B. Méthode de contrôle de l'humidité (l'humidité de la dalle de béton doit se situer entre 4 et 15lbs (ASTM F1869) ou 75 et 85% (ASTM F2170))

1. Lire et comprendre toutes les directives attentivement avant de procéder à l'installation.
2. Retirer l'adaptateur spécial fixable sur la truelle situé sous le couvercle du seau d'AD-844 et le fixer sur une truelle standard de 28 cm (11").
3. À l'aide du côté plat de la truelle, faire pénétrer AD-844 dans le support, créant une surface lisse exempte de vides.
4. Lorsque que l'adhésif a bien pénétré, étendre immédiatement AD-844 à l'aide de l'adaptateur spécial fixable sur la truelle. Les stries de la truelle doivent être perpendiculaires à la longueur des planches de bois. Maintenir la truelle à un angle de 60° à 90° par rapport au sous-plancher en s'assurant que ce dernier est recouvert à 100 % d'adhésif et qu'aucun espace creux autre que les « creux de vallée » produits par la truelle ne paraît. Ces endroits se rempliront à l'installation du bois.
5. Appliquer seulement la quantité qui peut être installée dans les 45 minutes.
6. Protéger l'installation de la circulation légère pendant au moins 12 heures, la circulation intense au moins 24 heures.

NETTOYAGE

Nettoyer immédiatement les surfaces recouvertes d'adhésif avec de l'eau chaude ou les lingettes nettoyantes pour adhésifs AD-Removeur lorsque frais et avec les lingettes nettoyantes pour adhésifs AD-Removeur une fois durcies.

ENTREPOSAGE

Garder le contenant hermétiquement fermé entre les usages. Entreposer dans un endroit frais et sec. Protéger du gel. Entreposer ce produit dans un endroit sec et chauffé sur le chantier pendant au moins 24 heures avant son utilisation. En cas de gel, retourner la chaudière de haut en bas et le laisser se tempérer au minimum 24 heures à une température ambiante d'environ 20°C (70°F).

POUVOIR COUVRANT - TRUELLES SUGGÉRÉES



Truelle à encoches
1/8" x 1/8" x 1/8"
3 x 3 x 3 mm

Parqueterie

Pouvoir couvrant* :
Membrane et bois sur contreplaqué ou béton
80 pi² par gal. U.S. soit 400 pi² (37 m²) par contenant
(5 gal ou 18.9 L)

Pouvoir couvrant* : Bois sur membrane
65 pi² par gal. U.S. soit 325 pi² (30 m²) par contenant
(5 gal ou 18.9 L)



Truelle dentelée
5/32" x 3/16"
4 x 4.5 mm

Bois d'ingénierie ≤ 1/2" (12 mm)

Pouvoir couvrant* :
Membrane et bois sur contreplaqué ou béton
50 pi² par gal. U.S. soit 250 pi² (23 m²) par contenant
(5 gal ou 18.9 L)

Pouvoir couvrant* : Bois sur membrane
40 pi² par gal. U.S. soit 200 pi² (19 m²) par contenant
(5 gal ou 18.9 L)



Truelle à encoches
1/8" x 1/4" x 1/4"
3 x 6 x 6 mm

Bois d'ingénierie ≤ 3/4" (19 mm)

Pouvoir couvrant* : Bois sur contreplaqué / Béton
45 pi² par gal. U.S. soit 225 pi² (21 m²) par contenant
(5 gal ou 18.9 L)

Pouvoir couvrant* : Bois sur membrane
35 pi² par gal. U.S. soit 175 pi² (16 m²) par contenant
(5 gal ou 18.9 L)



Truelle à encoches
1/4" x 1/4" x 1/4"
6 x 6 x 6 mm

Bois solide ≤ 5" (127 mm) et d'ingénierie toutes les largeurs ≤ 3/4" (19 mm)

Pouvoir couvrant* : Bois sur contreplaqué / Béton
35 pi² par gal. U.S. soit 175 pi² (16 m²) par contenant
(5 gal ou 18.9 L)

Pouvoir couvrant* : Bois sur membrane
30 pi² par gal. U.S. soit 150 pi² (14 m²) par contenant
(5 gal ou 18.9 L)



Truelle à encoches
3/8" x 3/16" x 3/8" x 1/16"
9.5 x 4.5 x 9.5 x 2 mm

CONTRÔLE DE L'HUMIDITÉ

Bois solide ≤ 5" (127 mm) et d'ingénierie toutes les largeurs ≤ 3/4" (19 mm)

Pouvoir couvrant* : Bois sur contreplaqué / Béton
30 pi² par gal. U.S. soit 150 pi² (14 m²) par contenant
(5 gal ou 18.9 L)

*Le pouvoir couvrant peut varier selon la méthode d'application, le type de truelle utilisée ainsi que les conditions du substrat.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Type de polymère	Polyuréthane
Pourcentage de solides	100 %
COV	20 g/L
pH	9 à 10
Application à la truelle	Facile
Temps d'affichage	Peut varier selon les conditions environnantes (taux d'humidité et température)
Température d'application	10°C - 32°C (50°F - 90°F)
Temps de séchage	24 heures (temps de durcissement)
Point d'éclair	> 93°C (200°F)
Odeur	Légère et sucrée
Densité	1,69 g par mL (14 lbs par gal.US)
Consistance	Lisse
Couleur	Blanc cassé
Durée de conservation	12 mois dans l'emballage original scellé à 23°C (73°F)
Stabilité au gel	Craint le gel*
Conditions d'entreposage	10°C - 32°C (50°F - 90°F)
Éviter la circulation	12 heures pour la circulation légère, 24 heures pour la circulation intense
Format	18.9 L (5 gal. U.S.)

NOTE : L'installation du couvre-sol peut se faire immédiatement après la pose de la membrane Acousti-Tech.

** Protéger les contenants contre le gel pendant le transport et l'entreposage. Entreposer dans un endroit chauffé sur le chantier et livrer tous les matériaux au moins 24 heures avant le début des travaux.*

MISES EN GARDE ET PREMIERS SOINS

PROCÉDURE DE MANIPULATION

Porter des lunettes de sécurité et des gants imperméables.

PREMIERS SOINS – YEUX

Rincer à l'eau fraîche pendant 15 minutes.

PEAU

Laver à l'eau savonneuse.

INGESTION

Non-toxique. Ne pas faire vomir. Si les problèmes persistent, appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX

Pour tout problème chimique, déversement, fuite, exposition ou accident, contacter – JOUR ET NUIT –
AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS: CANUTEC (613) 996-6666

GARANTIE

Finitec Canada certifie qu' **AD-844** est libre de tout défaut de fabrication à la sortie de l'usine. L'utilisateur endosse la pleine responsabilité des résultats d'une application conforme aux instructions de l'étiquette. La responsabilité de Finitec Canada se limite au remplacement du produit. Pour de plus amples informations, référez-vous à la garantie longue de Finitec Canada.

AVIS DE RESPONSABILITÉ

Avant d'employer lesdits produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités de quelque nature que ce soit à cet égard. TOUTE RÉCLAMATION EST RÉPUTÉE ABANDONNÉE SAUF SI UN AVIS ÉCRIT NOUS EST PARVENU DANS LES QUINZE (15) JOURS SUIVANT LA DÉCOUVERTE DE LA DÉFECTUOSITÉ OU LA DATE À LAQUELLE LADITE DÉFECTUOSITÉ AURAIT RAISONNABLEMENT PU ÊTRE DÉCOUVERTE.

Membre



Adhesive · Adhésif

AD-844™

150, Léon-Vachon, Saint-Lambert-de-Lauzon
(Québec) Canada, G0S 2W0
Tél. : (418) 889-9910 - Sans frais : 1-888-838-4449
Fax : (418) 889-9915 - info@finitec-inc.com

FINITEC
CANADA
www.finitec-inc.com